



L'an deux mille vingt deux, le vingt cinq janvier,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de
Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 16/01/2022

Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES, Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Noémie SERRU, Nathalie VERGEON

Absent-es : Victoire BEAUJOU,

Pouvoir : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Mme Nathalie VERGEON

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M. Francis Hoezelle se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : **Francis HOEZELLE**

DCM 2022/01 : Dossier de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), validation du plan de financement prévisionnel du projet salle de motricité – Dojo pour l'école et les associations.

Madame la maire resitue le contexte du dépôt d'un dossier DETR et DSIL. Elle explique qu'afin de permettre que la salle des fêtes communale retrouve sa vocation, la commune qui est propriétaire d'un ancien garage-grange, situé dans l'îlot école, cour, souhaiterait le réhabiliter pour le transformer en un lieu hybride (Dojo rural) pouvant accueillir d'une part, les classes pour leurs ateliers sportifs, de motricité, mais aussi leurs travaux de création, théâtre, projet de l'école avec un artiste etc...

Pour en optimiser l'usage, ce lieu sera aussi mis à la disposition des associations qui développent des activités ne nécessitant pas la mobilisation de la salle des fêtes (cours de gymnastique, de yoga mais aussi atelier théâtre, pratique musicale, répétitions de groupes de musique), hors temps scolaires (soirées et week-ends).

Le projet est donc de créer un lieu plus petit que le grand espace de la salle des fêtes, de type dojo avec un soin particulier apporté à la performance acoustique et la qualité des équipements.